

Programme d'accompagnement des communes pour la préservation de la ressource en eau

Territoire concerné

Aillant-sur-Milleron, Le Charme



Date de mise en œuvre du projet

2019-2020

Description du projet Objectif Climat 2030

« Objectif Climat 2030 » est un programme d'accompagnement des communes souhaitant s'engager sur la préservation de la ressource en eau.

Au-delà des approches et solutions à diffuser pour améliorer la résilience des territoires, la démarche « Objectif Climat 2030 » vise à mettre en place avec les élus locaux, les agents des collectivités, les acteurs du territoire et les habitants une culture de l'adaptation et du risque afin de mieux prendre en compte les enjeux eau et climat dans les décisions locales.

Sur la base de l'état des lieux, des axes d'adaptation prioritaires sont identifiés pour définir les mesures à mettre en place à court, moyen et long termes pour réduire la vulnérabilité face aux conséquences du changement climatique, permettant ainsi de mener des actions sur :

- La désimperméabilisation des sols et la végétalisation des villes,
- La sobriété et les économies d'eau.

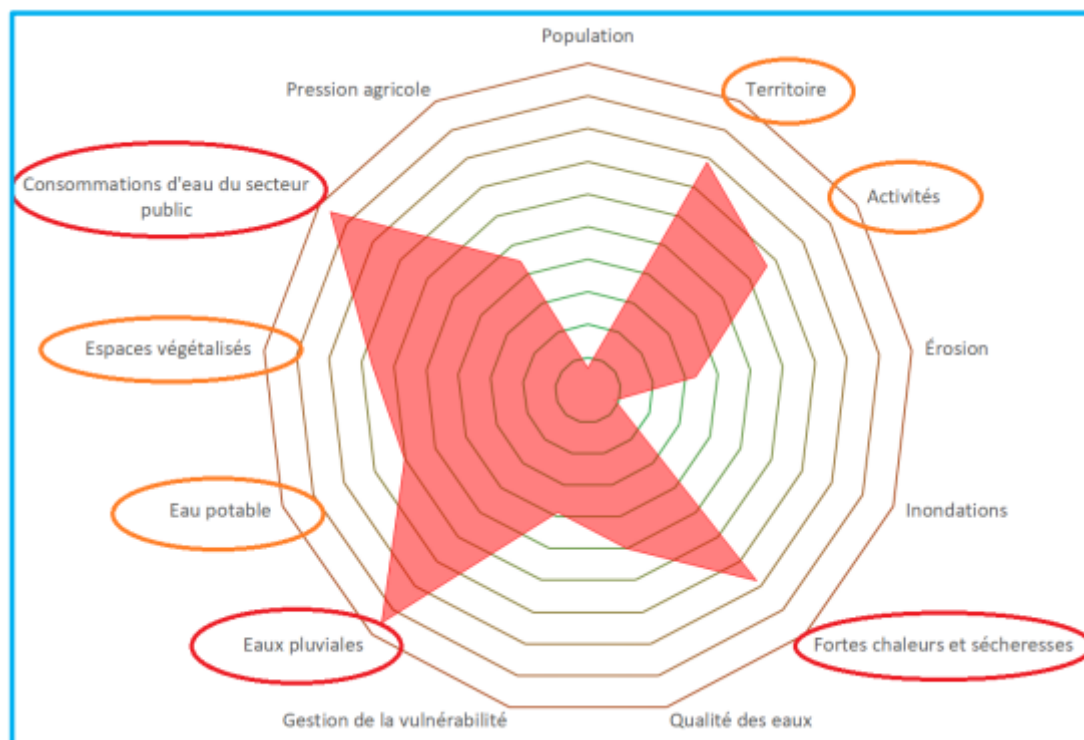
Ces volets complémentaires permettent de traiter la majorité des sujets liés à l'eau et à l'adaptation aux changements climatiques : gestion des eaux pluviales, risque inondation, sécheresse, zones humides, trames verte et bleue, biodiversité...

Ce travail est compilé dans un plan d'actions, qui détaille les actions concrètes à réaliser et fixe également des échéances et des indicateurs permettant leur suivi.

Afin de faciliter la mise en œuvre, des fiches techniques détaillées sont proposées par l'association.

Enfin, tout au long de l'action, il est primordial que les acteurs du territoire s'approprient la démarche et les enjeux du projet, ce qui implique de leur donner des clés de compréhension. Des interventions pédagogiques et ludiques sont organisées à destination du grand public et des jeunes, permettant de renforcer l'implication citoyenne autour du projet. La sensibilisation des habitants se fixe l'objectif de provoquer des prises de conscience et des changements de comportement

Synthèse de l'état des lieux de la vulnérabilité



Proposition de plan d'actions

Désimperméabilisation des sols et végétalisation

- 1.1 Intégrer dans le PLUiH des mesures participant à la désimperméabilisation des sols.
- 1.2 Lors de tout nouveau projet ou réaménagements, faire appel aux techniques alternatives au « tout tuyau ».
- 1.3 Etudier la connexion du réseau d'eaux pluviales d'Aillant-sur-Milleron avec l'étang plutôt qu'avec le rû Philibert.
- 1.4 Favoriser la végétalisation de l'espace urbanisé.
- 1.5 Sensibiliser les habitants sur les services écosystémiques.
- 1.6 Recenser le linéaire de haies existant et les indiquer comme Espace Boisé Classé dans le futur PLUiH.

Préservation de la ressource eau

- 2.1 Favoriser la récupération d'eau pluviale par les particuliers et par la collectivité pour l'arrosage.
- 2.2 Doter les bâtiments publics d'équipements économes en eau
- 2.3 Améliorer les rendements des réseaux d'eau potable..
- 2.4 Sensibiliser les habitants sur les économies d'eau.
- 2.5 Initier la restauration de l'Aveyron pour l'atteinte du bon état des eaux.

Autres actions

- 3.1 Sensibiliser au risque incendie en période estivale.
- 3.2 Compléter le système de défense incendie.
- 3.3 Organiser une journée d'information pour les agriculteurs.

Avec le soutien de



L'agence de l'eau Loire-Bretagne



La région Centre-Val de Loire